Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 19

Artikel: Favey et Grognuz : à Yverdon : [suite]
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194926

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-troisième année. N° 19. Samedi 11 mai 1895.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du *1er janvier*, du *1er avril*, du *1er juillet* et du *1er octobre*.

PRIX DES ANNONCES :
du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c. ; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Favey et Grognuz
à Yverdon.

XI

Sous le charme que lui causait le nom de la jeune fille, l'instituteur avait peine à détacher les yeux de celle-ci, et devenait rêveur.

— N'est-ce pas que c'est un joli nom, mossieu le régent ? fit Grognuz.

— Alors !... Et comme il sonne doux à l'oreille, comme il convient bien à l'aimable personne qui le porte !... Angélina !...

— Oh ! si elle vous donne dans l'œil, interrompit Favey, à demi-voix, il faut vous annoncer, y a pas !

— Oui, mais vous savez, monsieur Favey : qui vous dit que la place ne soit pas déjà prise ?...

— Ah ! je sais bien qu'il ne faudrait pas trop quienquierner, ça sera vite hypothéquié... Des morceaux comme ça ne restent jamais pour graine... Voulez-vous un bout de Grandson ?...

— Volontiers.

— Eh bien en voilà de tout bons, dit Favey, en posant sur la table un demi-paquet de 4/3 légers encore intact.

Puis, frottant successivement plusieurs allumettes qui ne s'enflammaient pas, il se tourna vers le comptoir en disant : « Y a bien des allumettes sur la table, madmoiselle, mais je crois que vous vous êtes réservé le feu. »

La jeune fille, levant ses jolis yeux fixés sur son travail, demanda :

— Pardon, messieurs, je n'ai pas très bien compris...

— Je dis que vos allumettes ratent... Verse voir une petite goutte, beau-frère.

— Oh ! c'est fort désagréable ; je vais vous en donner d'autres, messieurs.

Et pendant qu'elle ouvrait un paquet d'allumettes, l'instituteur s'empressa d'aller au-devant d'elle en s'écriant : « Je vous en prie, mademoiselle, ne vous dérangez pas ! »

Et il prit la boîte de façon à frôler la main fine et délicatement potelée de Mlle Angélina, tout en exerçant une légère pression.

L'effet fut électrique. Monsieur le régent était excessivement impressionnable dans ce domaine. La commotion fut si forte qu'il rejoignit ses amis tout ému et la voix tremblotante.

Enfin, ce brave garçon se remit quelque peu, et prit un bout de Grandson dont il examina avec soin les deux extrémités pour se rendre compte du sens dans lequel la feuille de tabac était enroulée. Puis il frotta l'allumette, la porta vers sa bouche par un mouvement du bras qui mit adroitement en valeur la manchette de sa chemise, lança dans l'air quelques bouffées et fit quelques pas vers la fenêtre, en tenant son bout de Grandson entre le pouce et l'index, tout en écartant un peu le petit doigt.

Ah ! il fallait bien être correct et gracieux sous les regards enchanteurs de mademoiselle Angélina !

Après avoir regardé dans la rue quelques instants, tout en cherchant un prétexte pour échanger quelques paroles avec la jeune fille, il s'approcha tout à coup du comptoir, au-dessus duquel était la pendule. Les yeux sur celle-ci, et sa montre d'or à la main, il demanda de sa voix la plus douce :

— La pendule est-elle réglée avec la gare, mademoiselle ?

— Exactement, monsieur.

— Merci... Quel charmant travail vous faites là, mademoiselle .. Ce bouton de rose est d'une fraîcheur, d'un naturel admirable !

— Vous êtes trop aimable, monsieur, car c'est un travail des plus simples, je vous l'assure.

— Trop modeste, mademoiselle... Et il est destiné ?...

— A recouvrir un petit fauteuil, monsieur.

— Ah ! ah ! cela dit beaucoup de choses, mademoiselle Angélina, — oh ! permettez-moi de prononcer un si joli nom ! — ça dit tout simplement qu'on pense au mariage, à son petit trousseau...

— Eh bien, monsieur, vous vous trompez tout à fait ; je n'y ai pas encore songé.

Et elle disait cela avec des regards, un sourire, une grâce à rendre fou notre excellent instituteur.

Grognuz, qui regardait du coin de l'œil cette petite scène, s'approcha de son beau-frère, auquel il souffla à l'oreille : « Dis donc, Favey, ça mord ! »

— Mais j'ai vu tout ça veni ; tu comprends que ça commence toujours par une petite conversation : avant d'avoir du feu, y faut battre briquiet, comme on dit.

— C'est bien naturet, d'ailleurs il pourrait plus mal faire.

— Aloo ! je pense bien ; un bijou de femme ainsi !... Dis donc, si on avait eu cette chance... au moins on pourrait çaaimer, on pourrait ça chérir !... A la tienne, j'ai soif... Je crois bien que voilà notre boursier... pardine oui... Adieu Alphonse, d'où sors-tu, quel bon nouveau ?...

— Tu vois, tout de bon. Je suis venu faire un petit tour par cette exposition. Et pi ça se rencontre bien de vous trouver, parce que j'ai un mot de billet pour toi.

— Bon, bon. Mademoiselle Angélina, on peut pas recevoir les amis à sec, y faut renouveler et nous donner un verre.

— Et pi, comment va-t-on par la maison, Alphonse, demande Grognuz, as-tu vu ma vieille ?

— Je l'ai vue hier soir ; justement, elle était avec madame Favey. Je les ai trouvées toutes joyeuses.

Ma foi, tu as plus de chance que moi, y a longtemps que j'ai pas ça vu... Ah ! merci, mademoiselle. Eh bien trinquons voir, ami Alphonse. A ta bonne conservation. — A la vôtre à tous deusse.

Soudain Favey, le billet de son épouse à la main, part d'un grand éclat de rire, et s'écrie en frappant vigoureusement sur l'épaule de son beau-frère :

— Dis donc, tu ne sais pas laquielle ?... Mais devine-voir !... Ah ! elles pouvaient bien être joyeuses !...

— Qui ?

— Nos deux gouvernements... La cousine de Lyon, tu sais, la riche, qui vient d'arriver à Genève avec sa fille, et qui les invite toutes deusses à aller passer quelques jours avec elle.

— Tais-toi !... bonheur des bonheurs ! Alors y a pas besoin de nous presser... C'est ça qui tombe à pic ! comme dit François de la pinte.

— Quant à moi, fait le régent, je suis en vacances et par conséquent parfaitement libre.

La lettre que Favey venait de recevoir était ainsi conçue:

Mon chair,

Nous ne savons pas si vous ête encore à Yverdon ou bien en roûte pour reveni, ça nous est égal. Nous venons de recevoir de la cousine de Lyon une lettre qui nous annonce tout à cou quelle vient de descendre à l'hotet de la Monnaie, à Genève, a procsimité de la garre et quelle nous invite moi et la Marienne à aller passer quelques jours avec elle.

Elle n'est jamais revenue en Suisse depuis la mort de son mari, il y a 20 ans, et on ne peut pas lui ça refuser. Elle nous garde une chambre à deux lits pour deux personnes et nous axeptons.

Nous n'avons pas pu nous aranger avec vous pisque vous ête toujours par voye et parchemin, mais nous avons parlé à la Jeannette de l'Auberge qui vous donnera chaque jour à dinner. Quand au reste vous pouvez le faire vous même, y a toujours à la maison des œuffe et du socisson à la cheminer. Et pour le lait, si tu ne peut pas trére la chévre qui édzevatte et turte toujours quand c'est un homme qui la tré, la servante a Sa ai quelle aime bien la tréra. Dailleurs quand vous ête parti pour Paris pendant plus de trois semaines vous ne vous êtes pas tant inquiété de nous.

Et pi aumoins nous ne cométron pas de ces choses comme les hommes qui ne pensent qu'au mal; nous reviendrons comme nous sommes naie.

Notre dépar est ficsé à demain... Chacun son tour et nous vous saluons ensemble amiqualement tout de même. ELISE.

(A suivre).

La bastonnade dans les régiments suisses.

Nous lisons dans les *Souvenirs d'un ancien soldat suisse qui a serri en France sous l'ancien code pénal :*

Au mois de décembre 1823, je fis connaître à un recruteur mon goût pour le service militaire. Ce recruteur m'ayant fait la plus belle peinture du régiment Bleuler, je lui dis : « Mais on y donne la bastonnade ? » — Pas du tout, me répondit-il, les Suisses ne donnent pas de coups de bâton; il arrive très rarement que l'on bâtonne des vauriens. Ces mots ne m'effrayèrent pas.

Après qu'il m'eut promis de me recommander comme voltigeur, je souscrivis sans hésiter la capitulation pour quatre ans. Bientôt je reconnus toute mon étourderie et la fausseté des paroles de l'enrôleur. Déjà dans les premiers jours qui suivirent mon arrivée, quatre individus furent bâtonnés de main de maître, en présence de tout le régiment, sans qu'aucun eût commis la moindre infidélité. Le grenadier Walder reçut cent coups de bâton, le grenadier Schmidlin cinquante, tous deux pour avoir pris part à une querelle; le musicien Zwiki cinquante, pour avoir *raisonné*, et le voltigeur Weber vingt-cinq, pour être allé chercher du vin *dans une rue défendue.*

— Ce sont là des actes arbitraires du chef, murmurai-je doucement à l'oreille de mon voisin; punir d'une manière aussi déshonorante des Suisses libres, des républicains !

— Point du tout, me répondit-il; cette punition est indiquée dans le Code pénal de la Confédération, car on pense que la discipline fleurit mieux sous le bâton du caporal.

Sans m'expliquer plus longuement sur l'inconvenance et l'infâmie d'un pareil traitement, je fis seulement observer que depuis 1815 on ne donnait plus la bastonnade en Prusse, et qu'en France cent mille soldats n'ont jamais connu les coups de bâton.

Jean MARTIN,
Anc. fusilier, compie Fréd. Dumelin.

Un glouton.

Durant la période suédoise de la guerre de Trente-Ans, on raconte qu'un paysan bohémien se fit admettre dans la tente du roi de Suède, qui pour lors assiégeait Prague, sous prétexte de lui procurer le divertissement délicat de dévorer en sa présence un cochon de la plus forte taille.

Le général Kœnigsmarck, l'un des plus brillants officiers de Gustave-Adolphe, était présent à la réception, et se permit de plaisanter le solliciteur. Celui-ci en marqua aussitôt sa mauvaise humeur en lançant au général un regard féroce; puis se retournant vers le roi, il ajouta :

— Si Votre Majesté voulait persuader cet honnête gentilhomme de retirer *seulement* ses éperons et son épée, je me chargerais volontiers de le manger d'abord. . Après nous passerions au quadrupède.

La chronique ajoute que le rustre faisait en parlant ainsi des grimaces et des contorsions de mâchoire tellement effrayantes que Kœnigsmarck, si brave sur le champ de bataille, s'empressa de battre en retraite; mais elle ne dit mot de ce qu'il advint du cochon ni du paysan.

Lo sâocesson dè Bologne.

Vo sédè bin que l'est què dâo sâocesson dè Bologne? C'est dâi grands sâocesson qu'ont bin 'na bouna demi-auna dè long, mâ que ne sont pas asse épais qu'on boutefat, et que faut copâ tant minço po que sâi bon, que l'ein faut bin dou âo trâi bocons po n'a bouna mooce. Y'ein a que diont qu'on lè fâ avoué dè la tsai dè bourisquo et dè mulet, n'ein sé rein.

L'autro dzo, dou gaillâ qu'on a su ein aprés étrè dâi chenapans, eintront dein 'na boutequa po férè état d'ein atsetâ. Quand lo boutequi lâo z'ein a z'u met on part su la trablia, ion dé stâo lulus, que volliâvè férè son farceu, ein eimpougnè ion, que fourrè ein travai dézo son bré coumeint y'ein a que mettont dâi iadzo lâo bâton, et fâ âo martchand :

— Diéro cé sâocesson ?

— Diéro! lo faut pézâ po savâi cein que y'ein a.

— Sein lo pézâ, diéro lo fédè-vo, ôtu-bôtu?

— Mâ ne veindo pas ôtu-bôtu, ye vu savâi cein que veindo.

— Eh bin qu'est-te que cein vo fâ! A l'hadzâ, diéro ein volliâi-vo?

Lo boutequi sè peinsâ ein li-mémo que l'ein avâi dza copâ on bet et que poivè bin ein restâ trâi âo quatro livrès, et lâi fâ :

— Eh bin chix francs cinquanta!

— Coumeint chix francs cinquanta! vo vo fotè dè mè; y'ein a pas po trâi francs!

— Dâo diablio que y'ein a pas po trâi francs! Bailli mè cein, que lo pézéyo?

— Ah l'est dinsè, fâ lo gaillâ, eh bin râva po voutron sâocesson! n'ein vu rein.

Et lo retsampè su la trablia et tracè frou avoué son compagnon.

Quand sont lavi, lo boutequi preind lo sâocesson et restè tot ébaubi quand vâi que lo bet est venu petit.

Adon châotè frou, criè on garde-police que passâvè, lâi montrè lè gaillâ qu'aviont couâite dè caminâ et lâi contè l'afférè.

La police sè met à lâo trossès, lè racrotsè, et m'einlévinè s'on ne trâovè pas dein lo pantet dè veste dè ion dè cliâo chenapans on bet dè sâocesson dè duè livrè. Tandi que lo pandoure distiutâvè avoué lo marchand, avoué lo sâocesson dézo son brè, l'autra tsaravoûta que verounâvè pè derrâi son compagnon, avâi saillâi son couté et einmottâ lo bet que saillessâi pè derrâi.

Coumeint bin vo peinsâ, lè dou cocardiers ont étâ menâ âo pousto.

Une amusante expérience sur la différence de densité des liquides.

— Prenez deux verres à pied, en cristal, après vous être assuré que les bords en sont bien rodés, bien réguliers pour être appliqués l'un contre l'autre. Remplissez complètement l'un d'eau, l'autre de vin. Cela fait, déposez sur le verre qui contient de l'eau une carte de visite un peu résistante et, en appuyant légèrement dessus avec le plat de la main, retournez vivement le verre sens dessus dessous. Si l'opération a été bien conduite, la carte doit adhérer entièrement et maintenir l'eau, en vertu du phénomène de la pression atmosphérique. Posez ensuite avec délicatesse le verre